

LX 20. Nov. 90 10



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ambassade Suisse

Nairobi

Ihr Zeichen Votre référence	Ihre Nachricht vom Votre communication du	Unser Zeichen Notre référence	Datum Date
771.2(RW)-R	20.8.90	t.311 Rwanda 2 - CP/RF	19.11.90
Gegenstand: 771.2(BU)		t.311 Rwanda 29	
Objet:		t.311 Burundi	

Un dossier mal placé nous a empêché de répondre plus tôt aux questions que vous nous posez dans votre lettre du 20 août 1990. Nous vous prions de bien vouloir excuser ce retard que nous déplorons.

Avenir de Trafipo : Nous devons établir en français une synthèse du rapport de Mme Uchtenhagen et dans une deuxième partie prendre concrètement position. Les événements actuels en Rwanda nous ont incités à retarder encore ce travail. Il devrait toutefois être fait cette année encore.

Renforcement du bureau de coordination : La décision a été prise de créer un poste pour un deuxième adjoint.

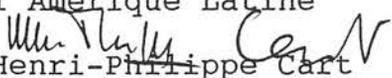
Coopération avec le Burundi : Le programme réduit de coopération que nous avons au Burundi ne doit pas être vu comme une tentative d'équilibre entre un régime Hutu au Rwanda et un régime Tutsi au Burundi. Cette préoccupation n'a jamais été la nôtre. Le Rwanda est un "pays de concentration", alors que le Burundi est un "pays à programme restreint". Nous n'avons pas l'intention de modifier cela, à moins que des événements extérieurs ne nous y contraignent. Nous reconnaissons volontiers les efforts sincères du Président Buyoya pour renforcer l'Unité nationale du Burundi et pour dépasser les clivages anciens. C'est pourquoi nous poursuivons notre programme dans le cadre fixé (notre désengagement de l'Université était prévu de longue date, nous l'avons simplement accéléré sur certains points à la suite des troubles de 1988). Nous n'avons pas l'intention, ni les moyens financiers, d'augmenter notre programme au Burundi.

Depuis les événements de 1988, nous avons libéré les crédits suivants :

- Faculté d'économie	121/89	Fr. 531'000.-
- Dév. rural Isale	258/89	Fr. 3'812'000.-
- Interpharma	38/90	Fr. 500'000.-
- Habitat Social Kanyosha	223/89	Fr. 4'201'000.-
- Centre de santé Musongaté	239/89	Fr. 90'000.-

Fr. 9'134'000.-
 =====

auxquels s'ajouteront prochainement le renouvellement des phases pour les projets de promotion de l'artisanat et du développement rural d'Isale.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
 ET AIDE HUMANITAIRE
 Division pour l'Afrique et
 l'Amérique Latine

 Henri-Philippe Cart

Copie : - Bureau de coordination, Kigali
 - HAR/CJF/DOG

LX 20. Nov. 90 10